

ÉPREUVES DE TRAVAIL AU TERRIER DU CLUB CANIN CANADIEN

Le but des épreuves de travail au terrier du CCC est de promouvoir, préserver et reconnaître les caractéristiques de travail des teckels et des races spécifiques de terriers ayant été créées pour traquer sous terre des proies telles que le renard, le blaireau ou la loutre et de les débusquer, d'aboyer ou de les ramener. Trois classes sont offertes lors de tests du CCC : Chien de travail au terrier junior (JE), Chien de travail au terrier senior (SE) et Chien de travail au terrier de maître (ME). La classe Introduction à la proie (IQ) est un test d'instinct pour débutants aux seules fins d'entraînement et ne mène à aucun titre.



ÉQUIPEMENT

Les proies utilisées lors des épreuves sont soit deux rats adultes ou un vison d'élevage. Les soins apportés à la proie sont de toute première importance. La proie doit être traitée de façon humanitaire et être à l'abri de tout contact avec le chien. Pour la tenir séparée du chien la proie est gardée dans une cage placée derrière des barreaux au bout du tunnel.

Le couloir du terrier pour toutes les classes est constitué de tunnels de bois à trois côtés de 9 pouces par 9 pouces. La section destinée à la cage est séparée des chiens par des goujons de bois ou des barres d'acier. Le fond de la tranchée (en terre) constitue le plancher du tunnel qui est enfoui de façon à ce que la paroi supérieure, une fois recouverte de terre, ne soit pas visible et soit à égalité avec le sol. Le fond des tunnels est imprégné d'une odeur pour simuler un véritable terrier.

TRAVAIL

Dans toutes les classes, le chien doit "travailler" pour une période de temps spécifique et doit se tenir pour la majorité du temps à moins de un pied de la proie. Le travail consiste à aboyer, grogner, creuser, s'élancer vers la proie ou évacuer de la terre. Fixer intensément la proie, ou la flairer, ne sont pas considérés comme des formes de travail.

INTRODUCTION À LA PROIE (IQ)

Cette épreuve est une simple épreuve d'instinct pour initier les chiens au travail au terrier. Elle ne requiert ni entraînement ni expérience antérieure de travail au terrier. Elle ne mène à aucun titre et n'est pas un prérequis pour les épreuves plus avancées.

Le tunnel pour cette épreuve fait 10 pieds de long avec un coude à 90°. L'entrée du tunnel est visible. Le sol est imprégné de l'odeur de la proie à partir de l'entrée du tunnel sur une distance d'environ 10 pieds en ligne droite vers le point d'où le chien est relâché.



Le chien dispose de deux minutes à partir du moment où il entre dans le terrier pour commencer son travail face à la proie. Le chien doit alors

travailler sans arrêt pendant 30 secondes. L'introduction à la proie est la seule épreuve durant laquelle le juge peut tenter d'intéresser le chien à la proie en brassant ou en grattant la cage.

ÉPREUVE DE CHIEN DE TRAVAIL AU TERRIER JUNIOR (JE)

Le but premier du travail au terrier est d'entrer dans un tunnel à la poursuite d'une proie pour la débusquer ou la ramener, ou encore, d'indiquer au chasseur où creuser en aboyant et en retenant la proie dans un coin. Cette épreuve est conçue pour permettre d'évaluer les habiletés naturelles du chien à faire ce travail. Seuls les chiens qui ne se sont pas encore qualifiés au niveau sénior (SE) ou au niveau de maître (ME) peuvent s'inscrire dans la classe Junior. Pour avoir droit au titre de Chien de travail au terrier junior (JE), un chien doit avoir obtenu un pointage de qualification dans deux épreuves Junior sous deux juges différents.



Le tunnel pour cette épreuve fait 30 pieds de long avec trois coudes à 90°. L'entrée du tunnel est visible et non obstruée. Le sol est imprégné de l'odeur de la proie sur une distance de 10 pieds à partir du point où le chien est relâché directement jusqu'à l'entrée du tunnel.

Le chien est relâché à 10 pieds de l'entrée du tunnel et a 30 secondes pour atteindre la proie à partir du moment où il est relâché. Une fois que le chien a atteint la proie, il a 30 secondes pour commencer à travailler et il doit rester auprès de la proie jusqu'à la fin de l'épreuve. Le chien doit travailler sans arrêt pendant 60 secondes. Le manieur retire le chien du tunnel par la trappe située au-dessus du chien lorsque celui-ci se trouve devant la proie.

ÉPREUVE DE CHIEN DE TRAVAIL AU TERRIER SENIOR (SE)

Cette épreuve est conçue de façon à présenter au chien plus expérimenté une situation de travail au terrier plus réaliste. Dans la nature, peu de terriers sont constitués d'un simple tunnel. Ils sont plus complexes et comportent plusieurs entrées. Le chien ne doit pas seulement localiser la proie mais doit aussi quitter le terrier lorsque la proie a déguerpi.



Seuls les chiens qui ont déjà obtenu leur titre de Chien de travail au terrier Junior (JE) peuvent s'inscrire dans cette classe. Pour avoir droit au titre de Chien de travail au terrier senior (SE) un chien doit avoir obtenu un pointage de qualification dans trois épreuves sous deux juges différents.

Le terrier possède deux entrées et est constitué d'un tunnel principal avec trois coudes à 90° et une fausse tanière. Le tunnel principal fait 30 pieds de long de l'une ou l'autre entrée jusqu'à la proie. Les entrées menant au tunnel sont camouflées par un monticule d'au moins 4 po qui crée une inclinaison d'au moins 45° vers le terrier. La fausse tanière est constituée d'un tunnel

secondaire, sans issue, d'environ 4 pieds. Une pile de matériaux fortement odorants y sera déposée pour simuler une litière naturelle.



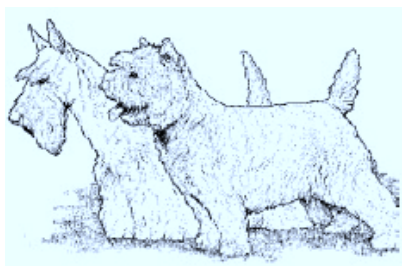
Le chien est relâché d'un point situé à mi-chemin entre les deux entrées et à environ 20 pieds de chaque entrée. Une ligne d'odeur en forme d'arc reliant les deux entrées est épanchée de façon à passer à 5 pieds en face du point de départ. Le chien a 90 secondes à partir du moment où il est relâché pour atteindre la proie. Il peut entrer par l'une ou l'autre des entrées et peut sortir et retourner dans le terrier tant qu'il n'a pas atteint la proie. Lorsqu'il a atteint la proie le chien doit demeurer avec elle, commencer à travailler dans les 15 secondes qui suivent, et travailler sans arrêt pendant 90 secondes.

Le juge retire la proie et l'emmène dans un endroit sûr. Il demande alors au manieur de rappeler son chien. Le manieur peut aller à l'une ou l'autre des entrées et peut appeler son chien et/ou utiliser un sifflet (mais pas de nourriture, gâteries ou jouets). Le manieur peut saisir son chien de l'intérieur de l'entrée du tunnel. Il peut aussi s'éloigner de l'entrée pour récupérer son chien s'il sort par l'autre entrée. Le manieur doit récupérer son chien en moins de 90 secondes après le rappel.

CHIEN DE TRAVAIL AU TERRIER DE MAITRE (ME)

Cette épreuve est conçue pour simuler le plus réalistiquement possible les conditions réelles de la chasse. Lors d'une chasse réelle, le chien doit démontrer sa capacité à effectuer un bon travail d'équipe avec son manieur en localisant et en indiquant les terriers habités, puis y en entrant sur commande, en y localisant la proie et en restant avec elle jusqu'à ce qu'elle soit débusquée ou déterrée. Le chien doit aussi démontrer sa volonté à travailler sur le terrain avec un autre chien et d'honorer le travail de celui-ci. Seuls les chiens qui ont déjà obtenu leur titre de Chien de travail au terrier Sénior (SE) peuvent s'inscrire dans cette classe. Pour avoir droit au titre de Chien de travail au terrier de maître (ME) un chien doit avoir obtenu un pointage de qualification dans quatre épreuves sous deux juges différents.

Le tunnel pour cette épreuve a deux sections pour la proie et une fausse entrée. Les entrées au terrier ne sont pas facilement visibles et sont bloquées par une obstruction amovible. Il y a aussi trois obstacles dans le tunnel : un rétrécissement horizontal – l'obstacle est placé de façon à rétrécir la largeur du tunnel à 6 pouces sur une longueur de 18 pouces; un rétrécissement vertical - l'obstacle est placé de façon à réduire la hauteur du tunnel à 7 pouces ; la troisième obstruction est un rouleau constitué d'un tuyau de PVC de 6 pouces de diamètre placé en travers du tunnel de façon à bouger. La paroi supérieure du tunnel à cet endroit est surélevée de 6 pouces sur une



distance de 9 pouces de part et d'autre du rouleau. De plus, un faux terrier (court tunnel en cul-de-sac) non imprégné de l'odeur de la proie est situé près de la ligne d'approche qui mène à l'entrée principale.

Les chiens travaillent deux par deux, en paires de sexe opposé. Chiens, manieurs et juge s'avancent en direction de la ligne d'odeur à partir du point de départ situé approximativement entre 150 et 300 pieds de l'entrée du vrai terrier. L'entrée est bloquée et un préposé d'enceinte s'y tient pour s'occuper des chiens qui seraient trop agressifs. Les chiens doivent examiner le faux terrier, mais les chiens qui aboient dans le terrier vide seront disqualifiés. Pour se qualifier, les chiens doivent indiquer clairement l'entrée principale et leur intention d'y pénétrer.

Le premier chien à avoir indiqué l'entrée est le premier chien à travailler. Les obstacles bloquant l'entrée du tunnel sont enlevés et le deuxième chien est attaché à environ 10 pieds de l'entrée du tunnel à un piquet de retenue à l'aide d'une chaîne d'environ 2 pieds, d'où il devra honorer le travail du premier chien. Il devra démontrer de l'intérêt mais ne doit pas japper de façon excessive ou s'agiter de façon incontrôlable de sorte qu'on n'entende pas le chien qui travaille.



Le premier chien est relâché et doit atteindre la proie en moins de 90 secondes. Il doit alors travailler la proie pendant 30 secondes, après quoi celle-ci est relocalisée dans la deuxième section du terrier. Le chien au travail doit maintenant retrouver la proie en moins de deux minutes. Si le chien quitte le terrier le manieur peut donner une commande additionnelle. Dès que le chien a retrouvé la proie il doit travailler sans arrêt pendant 60 secondes.

Pendant que le chien travaille, le juge simulera des bruits de creusage à la surface en frappant la paroi au dessus de l'aire de travail avec un bout de bois pendant 30 secondes. Le chien doit continuer à travailler et ignorer cette distraction. Cette partie de l'épreuve terminée, le manieur a 15 secondes pour récupérer son chien. Il prend ensuite la place du chien honorant et le deuxième chien est testé à son tour de la même manière.

Conception:



Information (anglais) : thedogsma@shaw.ca